

# Football à 7 Sport Adapté

CHAMPIONNAT INDÉPARTEMENTAL  
MAINE ET LOIRE / MAYENNE / SARTHE

1<sup>ère</sup> journée



**Samedi 17 octobre 2020**

A partir de 10h30








**Complexe Sportif - CHANGÉ (53)**

**Organisé par l'US Changé Football Section Sport Adapté**








## Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »

-  Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.
-  **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
-  Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** si ce dernier a été proposé sur le territoire.
-  Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.
-  **Respecter les horaires** de compétition et de vérification des engagements/licences.
-  **Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA** du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.
-  **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

**Les Comités Départementaux Sport Adapté se donnent le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.**

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :

-  **Une demande de dérogation individuelle** peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.
-  **Aucune modification n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
-  Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**
-  Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.
-  Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

## Règlement sportif

Le championnat interdépartemental de **Football à 7 Sport Adapté** est ouvert uniquement aux adultes.

	-18 ans	Seniors
SAISON 2020/2021	2004-2003 Demande de surclassement	2002 et avant

Le règlement sportif Football à 7 Sport Adapté est consultable sur [www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr).

## Informations sur le championnat



La 1<sup>ère</sup> journée du championnat interdépartemental 49/53/72 de Football à 7 Sport Adapté se déroulera le **Samedi 17 octobre 2020**.



Complexe sportif Auguste Dalibard – 2 rue Esculape – 53810 CHANGÉ.

avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



PAS de Buvette/restauration (pique-nique à apporter)



Engagement de 15 euros par équipe.

## Programme prévisionnel

*L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.*

### A partir de 9h30

Accueil des délégations et vérification des engagements/licences

### 10h15

Vérification des équipements/équipe

### 10h30

Début du championnat

### 12h30

Pause du midi

### 13h30

Reprise des rencontres

### 16h30

Fin du championnat

## Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le** :



par mail à [cdsa53@gmail.com](mailto:cdsa53@gmail.com)

ou



par voie postale à CDSA 53 – **109 BIS Avenue Pierre de Coubertin - 53000 LAVAL**

**Aucune inscription ne sera prise en compte après la date - limite d'engagement !**

## Contacts

- CTF en charge de l'organisation du championnat : Adrien CRIBIER  
[cdsa53@gmail.com](mailto:cdsa53@gmail.com) / 07.69.49.06.48
- Référent de la commission ligérienne Football/ Futsal Sport Adapté : Adrien CRIBIER

## Championnats Sport Adapté 2021

- **Championnat régional Football à 7 Sport Adapté** : le 27 mars 2021 à Changé (53).
- **Championnat de France Football à 7 Sport Adapté** : du 13 au 16 mai 2021 à Valence (26).

## Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités...



[www.cdsa53.fr](http://www.cdsa53.fr)



CDSA Mayenne



@sportadapte53

## Partenaires

